LE STOC-EPS EN PICARDIE

- ANNEE 2001-

Par X. COMMECY

Le CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) a décidé en cette année 2001 de relancer sur tout le territoire français les STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) par la méthode des E.P.S. (Echantillonnages Ponctuels Simples). Derrière ces abréviations barbares se cache un protocole relativement simple : un observateur se poste de bon matin en des endroits (10) choisis par lui dans un carré de 4 km2 (2 km X 2 km) tiré de manière aléatoire sur la carte IGN 1/50000 qu'il a sélectionnée et pendant 5 minutes exactement, il note tous les oiseaux qu'il voit et entend. Deux passages de printemps (1 avant le 8 mai, 1 après séparés d'au moins 4 semaines) sont demandés et ces points d'écoute seront suivis année après année. Ce protocole remplace le précédent assez semblable qui existait jusqu'alors (pour la Picardie voir COMMECY, 1998); sa finalité est la même : se donner des éléments pour suivre quantitativement sur un long terme les populations d'oiseaux communs nicheurs, ce qui échappe généralement aux observations telles qu'elles sont menées habituellement. Le tirage au sort des carrés suivis permet à l'échelle nationale d'assurer statistiquement une répartition significative des différents habitats.

Dans ce premier article, nous présentons les premiers résultats obtenus en Picardie grâce aux observations de 10 observateurs pour 9 carrés qui dès cette première année se sont lancés dans l'aventure d'un suivi à long terme des oiseaux communs ; dans l'Aisne, 4 observateurs pour 4 carrés : D. BAVEREL, A. BOUSSEMART, R. KASPRZYK, J. MORENIAUX ; dans l'Oise, 4 observateurs pour 3 carrés : F. BOUCHINET, M. et P. SENGEZ, W. MATHOT ; dans la Somme, 2 observateurs pour 2 carrés : X. COMMECY et L. GAVORY.

Les milieux échantillonnés :

Il était demandé à chaque observateur de décrire le milieu environnant ses points d'écoute selon une codification préétablie. Nous présentons ici uniquement les habitats principaux décrits (dans le document rendu, cette description était beaucoup plus précise). Ont été ainsi échantillonnés cette année :

- 16 points en forêt (de feuillus ou mixte), 4 dans l'Oise, 2 dans la Somme, 8 dans l'Aisne
- 1 point en pelouse sèche dans l'Aisne
- 50 points en milieux agricoles ; 37 dans des grandes cultures (13 dans l'Oise, 12 dans la Somme et 12 dans l'Aisne), 11 dans des prairies cultivées ou non dans l'Aisne sauf 1 dans la Somme et 2 en verger dans l'Aisne.
- 16 points en milieux bâtis ou urbanisés (urbains, suburbains ou ruraux) ; 7 dans l'Oise, 4 dans la Somme, 5 dans l'Aisne
- 7 points en milieux aquatiques (bords de rivière, de ruisseau ou d'étang) ; 3 dans l'Oise, 3 dans l'Aisne et 1 dans la Somme.

Cette répartition établie à partir des 90 points de relevés est-elle représentative des milieux picards ? On voit de toute façon la part importante des milieux agricoles et en particulier des zones de grandes cultures, ce qui n'est pas surprenant pour notre région.

Résultats :

Sur ces 90 points de recherche, 83 espèces d'oiseaux ont été contactées :

* 1261 contacts - espèce ont été établis sur ces 90 points soit en moyenne 14 espèces repérées en deux passages.

* le minimum d'espèces contactées en un point l'a été au niveau des grandes cultures du Santerre : 4 espèces (Perdrix grise, Alouette des champs, Corneille noire - de passage - et Bruant proyer)

* le maximum dans des ensembles mixtes de cultures, prairies, verger et haies hautes dans le sud de l'Aisne : 26 et 25 espèces, 25 espèces aussi près d'un bourg rural en bordure de cultures avec prairies et buissons toujours dans le sud de l'Aisne, puis 22, 21... espèces par carré.

Certaines espèces ne sont contactées qu'une fois (16 cas) soit que ce type d'enquête ne corresponde pas au meilleur moyen de les contacter (ceci est illustré par le cas de la Foulque macroule qui est une espèce commune chez nous,) soit au contraire que l'espèce soit rare (cas du Bruant zizi) ou alors qu'il s'agisse d'une espèce exotique et relâchée en un point comme la Bernache du Canada. A l'inverse, d'autres espèces sont rencontrées très fréquemment ; c'est le cas du Merle noir et du Pinson des arbres rencontrés dans respectivement 73 et 72 relevés sur 90 pour 118 et 117 oiseaux ; ces oiseaux se rencontrent donc dans pratiquement tous les milieux. L'Alouette des champs quant à elle est l'espèce la plus abondante en Picardie d'après

cette enquête avec 163 oiseaux repérés en 60 points.

La liste systématique suivante est donc une image des oiseaux nicheurs picard de ce début de siècle : nous indiquons le nombre de carrés où il y a eu repérage suivi du nombre d'oiseaux contactés.

- Espèces contactées plus de 50 fois (5) :

Merle noir (73 carrés pour 118 oiseaux), Pinson des arbres (72/117), Fauvette à tête noire (66/93), Alouette des champs (60/163); Troglodyte mignon (56/94)

- Espèces contactées entre 40 et 50 fois (5) :

Corneille noire (48/137), Etourneau sansonnet (47/144), Pigeon ramier (47/76), Pouillot véloce (46/56), Grive musicienne (42/51)

- Espèces contactées entre 30 et 40 fois (4) :

Fauvette grisette (36/45), Mésange charbonnière (32/51), Bruant jaune (31/46), Rossignol philomèle (30/39)

- Espèces contactées entre 20 et 30 fois (10) :

Hirondelle de cheminée (27/60), Coucou gris (25/25), Bergeronnette printanière (23/37), Linotte mélodieuse (22/41), Verdier d'Europe (22/34), Tourterelle turque (22/29), Corbeau freux (21/+ 101, présence de deux corbeautières aux effectifs non évalués), Mésange bleue (21/35), Rouge gorge (21/26), Moineau domestique (20/110)

- Espèces contactées entre 10 et 20 fois (15) :

Faisan de Colchide (19/21), Bergeronnette grise (18/24), Chardonneret d'Europe (17/43), Tourterelle des bois (17/25), Fauvette des jardins (16/20), Perdrix grise (14/42 avec une forte présence sur les plateaux du Santerre avec par exemple 14 - 7 couples- repérés en un seul point), Bruant proyer (14/32), Pic vert (14/15), Pouillot fitis (13/19), Rouge queue noir (13/14), Grimpereau des jardins (13/14), Pie bavarde (12/13), Pic epeiche (11/12), Poule d'eau (10/13), Serin cini (10/13)

- Espèces contactées moins de 10 fois (28) :

Hirondelle de fenêtre (9/28), Hypolaïs polyglotte (9/11), Accenteur mouchet (9/9), Pipit des arbres (8/9), Canard colvert (7/42), Héron cendré (7/8), Martinet noir (6/15), Mouette rieuse (6/13), Loriot d'Europe (6/8), Faucon crécerelle (5/5), Roitelet triple bandeau (5/5), Gros bec (5/5), Geai des chênes (5/5), Pipit farlouse (4/6), Sittelle torchepot (4/4), Mésange à longue queue (3/6), Pigeon biset (3/3), Locustelle tachetée (3/3), Hirondelle de rivage (2/4), Choucas des tours (2/3), Rousserolle effarvattte (2/3) Rousserolle verderolle (2/3), Epervier d'Europe (2/2), Buse variable (2/2), Goéland argenté (2/2), Martin pêcheur(2/2), Bouvreuil pivoine (2/2), Roitelet huppé (2/2).

- Espèces contactées une seule fois (16) : Grèbe huppé, Bernache du Canada, Busard des roseaux, Foulque macroule, petit Gravelot, Sterne Pierre-Garin, Caille des blés, Pigeon colombin, Bergeronnette des ruisseaux, Grive draine, Fauvette babillarde, Mésange nonnette, Gorge bleue, Rouge queue à front blanc, Tarier des prés, Bruant zizi.

Nous pouvons au terme de cette première année comparer les résultats obtenus en Picardie (90 points) avec les résultats nationaux (1908 points recensés) (JIGUET, 2001 et comm. pers.).

Milieux échantillonnés (en % des points) **:**

Picardie : Forêts, 18 % - 16% en France ; Milieux agricoles cultivés, 56 % - 55 % en France ; Milieux aquatiques, 8% - 2% en France ; Milieux urbains, 16% - 15 % en France ; Pelouses et milieux buissonnants : 2% - 11% en France .

La pertinence de la méthode utilisée des tirages au sort des carrés a été testée au niveau national en comparant les milieux présents en France (d'après les renseignements obtenus par le système Corine LandCover qui cartographie le sol français en fonction des milieux présents) et les milieux échantillonnés par le réseau STOC-EPS. Il a été ainsi montré que cet échantillonnage était très représentatif ; on peut penser qu'il en est de même dans notre région et que la corrélation sera encore plus forte en augmentant le nombre de points.

Espèces contactées :

Comparons la fréquence des espèces contactées en Picardie avec les résultats nationaux :

Les dix espèces les plus **fréquentes** (rang régional/ rang national) :

- 1/1 Merle noir, 2/2 Pinson des arbres, 3/4 Fauvette à tête noire, 4 Alouette des champs, 5/6 Troglodyte mignon, 6/3 Corneille noire, 7/9 Etourneau sansonnet, 8/5 Pigeon ramier, 9/7 Pouillot véloce, 10 Grive musicienne.

- 8 espèces se trouvent dans les deux listes et souvent avec des rangs très semblables, l'Alouette des champs et la Grive musicienne disparaissant de la liste nationale, remplacées par la Mésange charbonnière (8 - 12 chez nous) et le Rouge gorge (10 - 23 chez nous). Les résultats obtenus en Picardie semblent bien cohérents, et la présence de l'Alouette des champs à la quatrième place montre, ainsi que les résultats nationaux l'attestent, l'importance du quart Nord ouest de la France pour cette espèce en voie de forte diminution en Europe ; cette place prépondérante est confirmée par la comparaison suivante.

Comparons le **nombre** d'oiseaux contactés (rang régional/ rang national) :

1 Alouette des champs, 2/1 Etourneau sansonnet, 3/2 Corneille noire, 4/5 Moineau domestique, 5/3 Merle noir, 6/4 Pinson des arbres, 7/9 Troglodyte mignon, 8/8 Fauvette à tête noire, 9/6 Pigeon ramier, 10/7 Hirondelle de cheminée. L'Alouette des champs, espèce à la population la plus nombreuse chez nous d'après cette enquête n'apparaît pas dans les dix premières en France, remplacée par le Martinet noir dans l'échantillon national (sixième). (Corbeau freux exclus, son comportement grégaire en colonie à ce moment de

l'année le rendant difficile à échantillonner par la méthode utilisée ici).

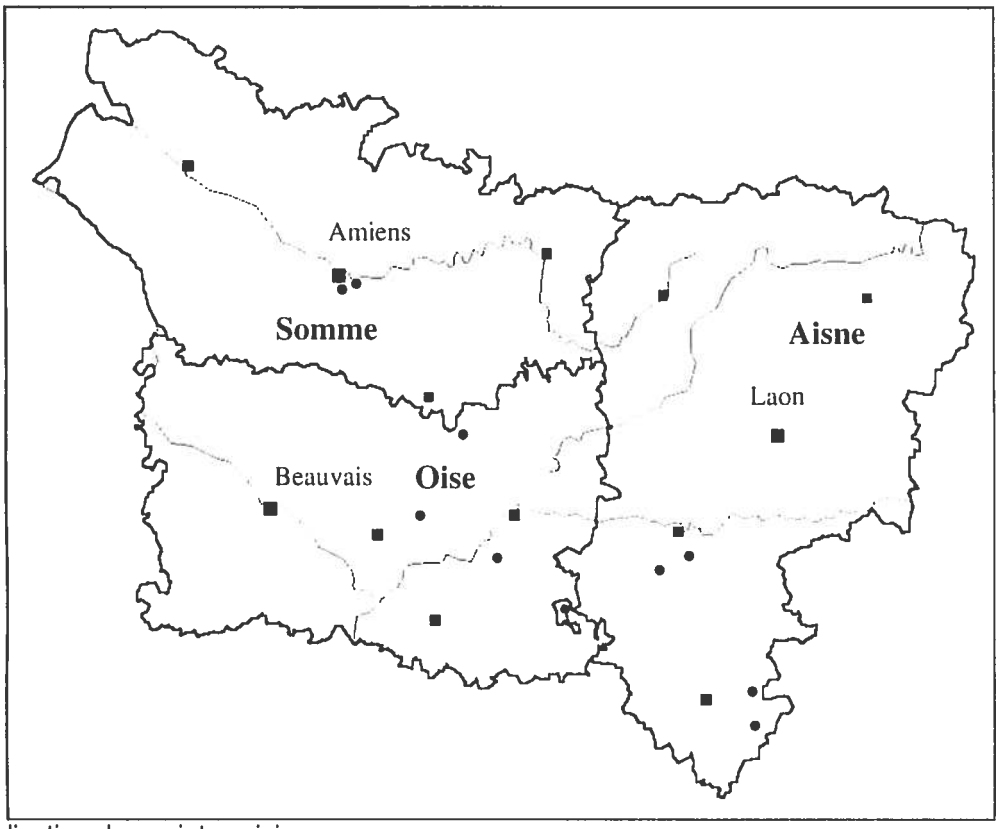
Conclusion :

Ce premier bilan, point zéro de l'opération, a comme intérêt de préparer les bilans suivants où l'on s'efforcera de suivre l'évolution des populations année après année dans le souci d'avoir un instrument permettant la mise en place d'éventuelles mesures de protection. Dans notre région, comme au niveau national, de nouveaux observateurs se font connaître et la couverture s'améliore.

BIBLIOGRAPHIE

COMMECY X. (1998) : Résultats d'un S.T.O.C. en Picardie. L'Avocette - 22 - (1-2). p. 20-23.

JIGUET F. (2001) : Programme STOC-EPS. Bilan de la relance du réseau national en 2001. Ornithos 8 - 6 p. 201-207.



Carte de localisation des points suivis.

Xavier COMMECY
4, place Godailler Decaix
80800 Gentelles
mèl : xavier.commecy@wanadoo.fr